

gouvernements provinciaux en vue d'étudier les problèmes routiers. Une telle conférence aurait pour but d'élaborer un programme national de construction de routes et pourrait donner lieu à de nouvelles offres aux provinces pour les aider à réaliser leur propre programme routier. On pourrait aussi étudier la question des routes dont on aurait besoin pour la défense du pays. Je suis sûr qu'une telle conférence révélerait l'opportunité d'aménager la route dont j'ai parlé et la nécessité de participer à l'entretien de cette importante route du pas de la Tête-Jaune, qui pourrait servir en toute saison.

M. W. A. Pommer (Lisgar): Monsieur l'Orateur, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre, je voudrais suivre la coutume et vous féliciter, monsieur l'Orateur suppléant, de même que monsieur l'Orateur, de l'honneur qui vous est échu lorsqu'on vous a désignés à ces postes élevés. Je vous félicite de la façon compétente et impartiale dont vous vous acquittez de vos fonctions. Je sais que le temps passe et que nous avons consacré déjà plusieurs jours au débat sur le budget, mais j'ai cru devoir, cet après-midi, formuler quelques remarques pour appuyer les programmes du Gouvernement et indiquer leurs répercussions dans ma province, le Manitoba.

En préparant les notes devant me servir à formuler ces observations, il m'a semblé qu'il serait utile d'appeler l'attention de la Chambre sur la prospérité de ma province et sur l'essor qu'elle a pris au cours des dernières années. Je suis convaincu que la pierre de touche pour un gouvernement démocratique est peut-être la façon dont se traduisent ses principes et son administration lorsqu'on les applique aux occupations quotidiennes des hommes d'affaires et de sa population en général. Quand je dis "hommes d'affaires" je pense également aux agriculteurs, pêcheurs, mineurs et à tous ceux qui se livrent à quelque activité économique. Car, de nos jours, le financement et l'exploitation de nos fermes sont tout autant une entreprise d'affaires que l'exploitation des usines ou des maisons de commerce en gros ou en détail.

Le ministre des Finances (M. Abbott) nous a exposé en détails les projets financiers du Gouvernement, avec tant de précision et de lucidité, qu'il serait présomptueux, pour un nouveau député comme moi, de tenter d'y ajouter quelque chose. Cependant, il y a un vieux proverbe qui dit: "C'est à l'usage qu'on reconnaît la qualité"; et comme, en tant que résident du Manitoba depuis bon nombre d'années, je puis, à juste titre, dire que je connais cette province, j'exposerai à la Chambre comment la politique adoptée par le Gouvernement a réussi au Manitoba au

cours des dernières années. Les résultats de la ligne de conduite du gouvernement fédéral dans ma province sont, en effet, une excellente preuve de stabilité et de sagesse.

Ainsi par exemple, en présentant son budget cette année, le Gouvernement s'en est tenu aux saines mesures fiscales et commerciales qui ont si largement contribué au progrès économique du Canada et, en conséquence, du Manitoba. Les mesures commerciales et douanières qu'on a prises en vue d'assurer l'essor de notre commerce international ont contribué à notre essor aussi bien qu'à notre prospérité.

Dans un pays comme le nôtre, où nous jouissons d'excédents de presque tous les produits, il nous faut compter sur les exportations. Il nous faut commercer et acheter là où nous pouvons vendre. En conséquence, à mon avis, la résistance que le Gouvernement continue d'opposer à toute augmentation des droits douaniers est bien accueillie et dénote que notre économie est saine.

Au cours des dernières années, la mise en œuvre des ententes fédérales-provinciales sur la location des domaines fiscaux a largement contribué à la stabilisation du revenu des provinces, notamment du Manitoba. Il a été possible à ces provinces de dresser des plans pour l'avenir. Sachant qu'elles pouvaient compter sur certains revenus, il leur a été possible d'aider les gouvernements municipaux. Grâce aux subventions que leur ont versées les provinces, les municipalités et les commissions scolaires se sont plus facilement tirées d'affaires. Ces ententes ont pour nous beaucoup d'importance; en déclarant son intention de les maintenir, le Gouvernement a rassuré la population du Manitoba.

Beaucoup de représentants de l'Est du Canada ont parlé du rôle joué par leur circonscription au début de notre histoire. Ma circonscription, de fait le Manitoba tout entier, a atteint sa présente stature depuis l'époque de la confédération. Je doute fort qu'il y ait eu, il y a un siècle, un seul colon permanent de race blanche dans toute l'étendue de ma circonscription. Nous avons vraiment lieu d'être fiers de constater, qu'en moins de cent ans, cette région que beaucoup de gens jugeaient inhabitable et dans laquelle on ne voyait qu'une vaste étendue glaciale, s'est transformée en une région agricole prospère, et très bien exploitée, possédant un excellent réseau de routes et de chemins de fer et où presque toutes les habitations sont pourvues du téléphone, de l'électricité et de la radio.

Je répète que tout cela s'est produit en moins de cent ans. Nous pourrions réduire considérablement cet espace de temps et dire